



utt  
UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE  
TROYES



# GUIDE DE BIENVENUE

RENTRÉE SEPTEMBRE 2022



# VOS CONTACTS

## TRONC COMMUN

Responsable TC :  
Benoît Panicaud, X134  
Assistante de programme :  
Sandrine Berthier, S012

## AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Formation multisites Troyes/Reims  
Responsable A2I :  
Khac Tuan Huynh, H103  
Responsable adjoint A2I :  
Maxime Colas  
maxime.colas@univ-reims.fr  
Assistants de programme :  
Reims : Sarah Zeguir,  
sarah.zeguir@utt.fr  
Troyes : Mathilde Jacquart,  
T019

## RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Responsable RT :  
Farah Chehade, E010  
Responsable adjoint RT :  
Alain Ploix, E001  
Assistante de programme  
Christine De Zutter, E011

## GÉNIE MÉCANIQUE

Responsable GM :  
Laurence Moreau, X138  
Responsable adjoint GM :  
Pierre-Antoine Adragna, X138  
Assistante de programme :  
Sarah Bourgeois, X139

## GÉNIE INDUSTRIEL

Responsable GI : NC  
dir-gi@utt.fr  
Assistante de programme :  
Stéphanie Recchia, G011

## INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Responsable ISI : NC  
dir-isi@utt.fr  
Assistante de programme :  
Sandra Lebeau, E103

## MATÉRIAUX ET MÉCANIQUE

Antenne de Nogent  
Responsable MM :  
Frédéric Sanchette  
frederic.sanchette@utt.fr  
Assistante de programme :  
Marie Lecomte  
marie.lecomte@utt.fr

## MATÉRIAUX : TECHNOLOGIE ET ÉCONOMIE

Responsable MTE :  
Davy Gérard, T210  
Responsable adjoint MTE :  
Demetrio Macias, T207  
Assistante de programme :  
Laurence Van de Rostyne, T213

## MASTER

Responsable :  
Myriam Lewkowicz, F214  
Assistante de programme :  
Sophie Kost, E109



**BIENVENUE  
À L'UTT !**

L'UTT est un établissement d'enseignement supérieur dynamique qui vise à former des diplômés responsables, adaptables aux changements, innovants et créatifs.

Dans un environnement stimulant, vous serez accompagné dans la construction de votre avenir professionnel personnel et guidé vers la réussite.

Ce guide vous fournit toutes les informations utiles à votre adaptation dès les premières semaines et pourra constituer un document de référence pour la suite de vos études à l'UTT.

Gardez en mémoire qu'un investissement important et régulier dans vos études sera la condition de votre réussite.

Bonne intégration,

Thomas Maurer,  
Directeur de la Formation et de la Pédagogie

# LES GRANDS RENDEZ-VOUS ÉTUDIANTS DE L'ANNÉE\*

**Baignoires  
Campus 3**

15/09/2022

**Les clés de Troyes**

du 13 au  
15/09/2022

**Forum  
utt-entreprises**  
04/10/2022

**Nuit Campus 3**

14/10/2022

**UTT Arena**

*Lan party géante  
avec lots et cashprice*  
du 2 au 4/12/2022

**TUC**

*Tournoi Universitaire  
de Cheerleading*  
10/12/2022

**TWEET**

*Tournoi de Water-polo  
Européen des  
Étudiants de Troyes*  
10 et 11/12/2022

**Soirée des finaux**

13/01/2023

**Séjour SkiUTT'**

du 14 au  
21/01/2023

**Forum des  
doctorants**

04/04/2023

**UTT Innovation  
Crunch Time**

du 10 au  
13/05/2023

**Gala UTT**

05/2023

\* Sous réserve des conditions sanitaires

# LES DEUX PREMIÈRES SEMAINES À L'UTT : CONSULTEZ LES PLANNINGS EN LIGNE !

## EN TRONC COMMUN >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-tc>



## EN BRANCHES >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-branches>



## EN MASTER >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-master>



# PROTOCOLE SANITAIRE EN PÉRIODE DE PANDMIE



## Principes généraux

L'accès aux locaux est autorisé si vous ne présentez aucun de ces symptômes : ♦ Fièvre ♦ Toux ♦ Perte de goût et/ou d'odorat ♦ Fatigue

En cas de doute, restez chez vous et consultez impérativement votre médecin traitant par téléphone. En cas d'impossibilité, ne vous rendez pas au pôle santé mais contactez le par téléphone (03 25 71 76 96) ou par mail (infirmierie@utt.fr)

La vaccination reste essentielle dans la prévention de la contamination, de la transmission et des formes graves de la maladie. Chacun doit veiller à disposer d'un schéma vaccinal complet et à jour.

**L'application des gestes barrières est un impératif à l'UTT et nul ne doit déroger aux règles suivantes :**

- ♦ Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir à usage unique que vous jetterez ensuite dans une poubelle. Si vous toussiez dans votre masque : changez-le. Des masques sont disponibles au BDE et à l'accueil de l'UTT.
- ♦ Distanciation physique : maintenez une distance physique de 2 m avec les personnes que vous croisez. Saluez sans embrassade ni serrage de mains.
- ♦ Hygiène : lavez-vous les mains régulièrement et aussi souvent que nécessaire à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique.

Le port du masque est recommandé dans les lieux de promiscuité importante, notamment dans les amphithéâtres. Les masques réutilisables doivent être lavés après 4 heures d'utilisation (prévoyez donc 2 ou 3 masques pour la journée). Consultez la notice d'entretien du fournisseur.

Pour plus de renseignements, consultez le site :  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

### Accéder, circuler et utiliser les locaux

- ◆ Désinfectez-vous les mains à l'entrée des locaux, des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition.
- ◆ Des sens de circulation ont été mis en place au sein des bâtiments A, B, C, D, S, P, N et à la BU : merci de les respecter.
- ◆ Respectez également les consignes affichées sur les portes pour les accès d'une salle à l'autre.
- ◆ Évitez les regroupements et privilégiez les déplacements par l'extérieur.
- ◆ L'accès aux ascenseurs est limité à une personne.

### Salles d'enseignement

- ◆ D'une manière générale, ne vous prêtez pas de matériel (stylo, PC, etc.) à moins de le désinfecter avant utilisation.
- ◆ Après chaque cours, utilisez les produits désinfectant disponibles pour nettoyer votre place, votre chaise et le matériel utilisé (clavier, souris, éléments de TP sauf consigne inverse donnée par l'enseignant).
- ◆ Aérez régulièrement les salles d'enseignement par 2 points (fenêtres + portes) : au moins 10 min./heure et idéalement en continu.

### Repas, pauses café et collations

- ◆ Lavez-vous les mains avant de manger ou boire.
- ◆ Au RU, à la cafétéria, ou encore à l'extérieur : évitez de manger directement en face de quelqu'un.

### Utilisation des sanitaires

- ◆ Lavez-vous les mains à l'eau et au savon avant et après avoir utilisé les sanitaires, et évitez d'utiliser les sèche mains électriques.

### Pauses cigarettes et vapoteuses

Le tabac est la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité évitable par cancer avant 65 ans et provoque des maladies respiratoires et cardiovasculaires.

N'hésitez pas à vous rapprocher du pôle santé qui peut vous aider à réduire ou arrêter cette dépendance.

Gardez vos distances lors des pauses cigarettes et ne soufflez pas la fumée vers les autres, les fumées expirées pouvant être porteuses du virus.

# LA PREMIÈRE SEMAINE D'UN NOUVEL ÉTUDIANT



**La semaine d'intégration** : du 29 août au 4 septembre 2022.

Sans cours, elle se répartit en trois activités :

## Admissions-Scolarité Bourses et Permis de séjour

Bâtiment S  
Rez-de-chaussée  
[ales@utt.fr](mailto:ales@utt.fr)  
[admissions@utt.fr](mailto:admissions@utt.fr)

Responsable de service :  
Amélie Pintat  
Bâtiment S  
[amelie.pintat@utt.fr](mailto:amelie.pintat@utt.fr)

- ♦ 1/3 démarches administratives UTT obligatoires, inscriptions administratives
- ♦ 1/3 animations étudiantes avec le Bureau des Étudiants et les associations de l'UTT
- ♦ 1/3 temps libre, notamment pour vos démarches administratives hors UTT

**À noter** : dès le 1<sup>er</sup> jour, l'absence doit être signalée et justifiée au plus tard dans les 48 heures :

- ♦ **problème de santé** : communiquez le certificat du médecin exclusivement au pôle médical (infirmerie) (coordonnées page 20)
- ♦ **autre cas** : fournir les éléments justificatifs exclusivement au service Admissions-Scolarité

## La carte étu : un sésame indispensable

Elle vous sera remise à la sortie de la chaîne d'inscription.

Multiservices, elle vous permettra :

- ♦ l'accès aux bâtiments UTT, l'emprunt de livres à la Bibliothèque Universitaire
- ♦ l'utilisation des photocopieurs/imprimantes
- ♦ le paiement de vos repas ou encas au foyer, Restaurant Universitaire (RU) ou Bistrot U
- ♦ votre identification lors des examens
- ♦ le porte-monnaie électronique Buckutt (Bureau des étudiants, accès aux casiers du BDE...)



## Semaine d'intégration - semaine 0

- Formalités administratives, inscriptions administrative et pédagogique
- Présentations pédagogiques

## Semaine 1

- Début des cours
- L'emploi du temps de la semaine 1 est différent des semaines suivantes, il est affiché dans le Hall N et à la Sclarité (bâtiment S)
- L'emploi du temps individuel pour le semestre est accessible sur votre profil (outil/dossier étudiant sur ENT) mi-septembre 2022

## Semaine 2

- Début des TD et TP
- Les polycopiés de cours, non-obligatoires, seront à commander en ligne

Les cours à l'UTT se déroulent du lundi au vendredi de 8h à 20h et de 8h à 12h le samedi. Le jeudi après-midi peut être libéré sur demande, notamment pour se consacrer aux activités sportives.

## Calendrier du semestre d'automne - les dates à retenir

**Rentrée TC :** 29/08/2022

**Rentrée Branches :** 30/08/2022

**Rentrée Master :** 31/08/2022

**Début des cours :** 05/09/2022

**Début TP et TD :** 12/09/2022

**Les Clés de Troyes :**

du 13 au 15/09/2022

**Vacances de Toussaint :**

du 24/10/2022 au 29/10/2022

**Examens médians :**

du 31/10/2022 au 12/11/2022

**Vacances de Noël :**

du 21/12/2022 au 02/01/2023

**Examens finaux :**

du 9 au 14/01/2023

**Semaine des jurys :**

du 23 au 27/01/2023

**Inter-semestre / autres activités  
pédagogiques :**

du 16/01/2023 au 11/02/2023

# L'INFORMATIQUE EN LIBRE-SERVICE

La Direction du Numérique (DNum) vous attribue, après signature de la charte informatique et finalisation de l'inscription administrative, un identifiant assorti d'un mot de passe et une adresse électronique de la forme prenom.nom@utt.fr.

Cet identifiant vous permet de vous connecter :

- ♦ au réseau Wi-Fi de l'UTT : toutes les infos ► <https://wifi.utt.fr>
- ♦ à l'ENT, l'Environnement Numérique de Travail ► <https://ent.utt.fr>
- ♦ aux postes en réseau pour l'enseignement, principalement au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment A et aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages du bâtiment P, ainsi qu'aux postes en libre-service à la bibliothèque
- ♦ à Internet dans le cadre de la charte de l'UTT

Votre mot de passe est personnel, ne le donnez à personne et changez-le régulièrement. Consultez la charte informatique pour plus d'information concernant votre sécurité et les bonnes pratiques.

Pour toutes demandes d'intervention :  
dnum-support@utt.fr

## L'ENT

Vous retrouverez sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail) toutes les informations à connaître ainsi que les actualités de l'UTT. Vous pourrez également accéder au règlement intérieur, au règlement des études et à vos outils étudiants : messagerie, agenda, trombinoscope, portail documentaire, cours en ligne, inscriptions administratives, certificat de scolarité et résultats...

► <https://ent.utt.fr>

## TEST D'ANGLAIS ET LABO DE LANGUES

Service universitaire  
d'enseignement  
des langues  
Bâtiment T  
03 51 59 11 80  
charlotte.di\_napoli@  
utt.fr

Le test d'anglais en ligne vous permettra d'intégrer un groupe adapté à votre niveau pour vous mener, à terme, à la certification B2+ aujourd'hui requise pour être diplômé. Pour vous aider, le laboratoire de langues vous propose des ressources liées aux cours (grammaire, vocabulaire, entraînements aux examens, prononciation...).

## NUMÉRIQUE ET APPRENTISSAGE

La coopérative pédagogique, Centre d'Innovation Pédagogique (CIP), conseille et accompagne les équipes dans la conception de leurs activités pédagogiques. Ce centre administre la plateforme « Moodle » qui permet, dans chaque UE, d'avoir accès à des ressources numériques de cours, des tests, des remises de devoirs... L'apprentissage a lieu en présentiel, mais aussi en ligne !

La coopérative pédagogique vous aide également dans tout ce qui touche à l'apprentissage en proposant des webinaires et des ressources méthodologiques.

► <https://moodle.utt.fr>

Centre d'Innovation  
Pédagogique  
Salle M202  
[coop@utt.fr](mailto:coop@utt.fr)

## LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Sur place, plus de 40 000 documents : livres, journaux et revues, BD et mangas, DVD à emprunter. En ligne : une quarantaine de bases de données, généralistes ou spécialisées, près de 100 000 e-books, le tout accessible depuis la BU, l'UTT ou en ligne : ► [bibliotheque.utt.fr](http://bibliotheque.utt.fr)

La BU, c'est aussi :

- ◆ 1600 m<sup>2</sup> d'espaces différenciés dédiés au travail individuel ou collectif
- ◆ la possibilité de réserver votre place avec l'application Affluences
- ◆ un catalogue en ligne et un service de réservation d'ouvrages
- ◆ un compte personnel accessible à distance
- ◆ des horaires élargis de 8h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi (horaires réduits durant les périodes de vacances et d'inter-semestre)

Consultez, réservez, interrogez ► [bibliotheque.utt.fr](http://bibliotheque.utt.fr)

Accueil  
Bibliothèque  
03 25 71 56 00



# LE SPORT POUR TOUS, ET POUR TOUS LES GOÛTS !

Service des sports  
Bureaux à  
la Halle sportive  
sds@utt.fr

Les étudiants de l'UTT au cœur de la politique sportive ! Le Service des Sports de l'UTT (SDS), l'Association Sportive de l'UTT (ASUTT), et la Direction de la Formation et de la Pédagogie (DFP) n'attendent que vous pour faire du sport, être animateur sportif, responsable d'une activité, ou organisateur d'évènement sportif.

## **Le sport loisir, pour se faire plaisir :**

Le SDS vous propose un programme varié toute l'année (+ de 40 activités). Pensez à prendre la "contribution aux activités sportives" lors de votre inscription pour bénéficier de l'ensemble de l'offre sportive du SDS. Rejoignez ensuite la halle sportive de l'UTT, où tous les étudiants se retrouvent dans une ambiance conviviale pour se détendre en faisant du sport.

## **La compétition pour se dépasser :**

L'UTT encourage la pratique de compétition. L'ASUTT inscrit et accompagne les étudiants et équipes de l'UTT aux compétitions universitaires organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). Afin de représenter l'établissement lors des compétitions universitaires régionales et aux championnats de France des grandes écoles, vous devrez adhérer à l'ASUTT et fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive (document modèle sur le site des inscriptions).

## **Les événements à caractère sportif pour s'amuser :**

L'ASUTT contribue à la dynamique sportive en organisant de nombreux évènements, tournois ou stages sportifs, avec le soutien du SDS.

## **Le sport pour se former :**

Des unités d'enseignement axées sur la thématique du sport et proposées par la DFP vous permettront de développer des compétences en lien avec le montage de projet, la planification, le pilotage, l'animation, et l'évaluation qui vous seront utiles tout au long de votre vie professionnelle. Enfin, de nombreuses associations étudiantes offrent la possibilité de vous adonner à votre passion : musique, danse, théâtre, media, cuisine, écologie, robotique, mécanique, innovation, jeux vidéo, etc.

# CURSUS AMÉNAGÉ : SPORT ÉTUDES, MUSIQUE, ENTREPRENEURIAT

Alexandre Vial  
alexandre.vial@utt.fr

L'UTT propose un aménagement de cursus pour **les étudiants sportifs licenciés en club fédéral** (Niveau Elite ou Régional) dont l'entraînement nécessite un volume horaire important. Les étudiants intéressés doivent se manifester dès que possible auprès du Service des Sports (sds@utt.fr) et au plus tard dès la rentrée.

Les étudiants souhaitant continuer à pratiquer une **activité musicale de haut niveau** (inscription au Conservatoire, préparation d'examens et concours, participation à des concerts) peuvent se signaler au moment de l'inscription, afin de bénéficier, dans la mesure du possible, d'une demi-journée libre pendant la semaine, ou éventuellement d'un cursus aménagé.

De nombreuses écoles de musique sont prêtes à vous accueillir à Troyes et autour de Troyes (Rosières, Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine...) même si vous ne préparez pas d'examen de haut niveau. Certaines peuvent vous proposer d'intégrer un orchestre.

Marion Quillery  
Bureau T027  
marion.quillery@utt.fr

Les étudiants avec un statut « **étudiant-entrepreneur** » rattachés à un PEPITE peuvent également bénéficier d'un aménagement de cursus en fin de parcours d'élève-ingénieur.

Halle sportive universitaire  
et  
salle d'examen



étudiants



X

S

P

N

Amphithéâtre  
de verdure



EPF



visiteurs

EPF

Grand amphithéâtre

M

A

La Rue

i

H

G

F

Eplanade  
minérale

Voie d'accès piétonnier

Gendarmerie

ROCADE SUD

Rue L

- Bâtiments d'enseignement
- Bâtiments de Recherche
- Bibliothèque Universitaire
- Centre d'Innovation étudiants,
- Direction à la Recherche
- Direction de la Formation et de
- Directions administratives
- École Doctorale
- FabLab, usine école et probot
- Foyer des étudiants et BDE

A B C D P  
 E F G H  
 i  
 Junior Conseil — F  
 E  
 a Pédagogie — P  
 K  
 E  
 D  
 N

Grand amphithéâtre — M  
 Halles industrielles — J<sub>1</sub> J<sub>2</sub>  
 Pôle santé — S  
 Plateformes de Recherche — X  
 Pôle international — K  
 Admissions - Scolarité — S  
 SecUTT — G  
 Service des stages — T  
 Services administratifs et techniques — L  
 Valorisation et Partenariats industriels — E  
 Vie étudiante — P



# ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Chaque étudiant se voit attribuer quelques semaines après son arrivée un référent pédagogique. Vous recevrez son nom par email. Il sera également indiqué dans votre dossier étudiant sur l'ENT. Ce conseiller peut être enseignant, enseignant-chercheur, ingénieur ou personnel administratif. Il est un interlocuteur privilégié, lien entre l'étudiant et l'UTT.

## **Missions auprès de l'étudiant :**

- ◆ Informations et aide à l'orientation
- ◆ Conseils en cas de difficultés
- ◆ Accompagnement du projet professionnel
- ◆ Éventuelle préparation aux divers rendez-vous avec l'administration : jurys ou autres convocations

## **Missions auprès de l'UTT :**

- ◆ Médiation éventuelle en cas de problèmes de communication
- ◆ Lors d'une convocation en jury (ou commission disciplinaire) éclairage éventuel sur le parcours et la situation de l'étudiant

## **ATTENTION, voici ce que nous vous demandons de faire en début de cursus :**

- ◆ Prendre un premier contact avec le référent dans la première partie du semestre (avant les médians)
- ◆ Envoyer un résumé des résultats de ses médians (accompagné des autres notes comme les TP et divers contrôles continus)
- ◆ Contacter son référent au plus tôt en cas de convocation en jury



## VIE DU CAMPUS

L'UTT est plus qu'un lieu de formation : c'est également un monde associatif toujours en mouvement. Le BDE (Bureau des étudiants) encourage les initiatives étudiantes, fédère les 40 clubs et associations et organise les grands événements étudiants de l'année : intégration, soirée de remise des diplômes, barcamp, afterwork, soirées... Et toutes les nouvelles idées de projets, d'évènements ou d'associations sont toujours encouragées : parlez-en avec le BDE !

Chaque semestre, le BDE assure différents services pour les étudiants :

- ◆ au Foyer, vous aurez la possibilité de retrouver vos amis, vous détendre, jouer au baby-foot, vous restaurer rapidement...
- ◆ avec Zeshop, vous pourrez acheter vos fournitures scolaires, vêtements siglés UTT...

RDV au rez-de-chaussée du bâtiment N.

Pour en savoir plus :

► <https://etu.utt.fr>



# MIND



La démarche pédagogie MIND permet aux étudiants de développer leur esprit d'initiative et leur capacité d'engagement et d'innovation. A travers différents types de projets, ils peuvent acquérir, par l'expérience, seul ou en équipe, des compétences complémentaires à celles enseignées dans les cours, reconnues dans leurs parcours et profil de formation. Ces projets peuvent être associatifs, intéresser la recherche ou relever d'un projet d'innovation pouvant conduire à un prototype ou à la création d'une start-up.

Temps fort de la découverte des processus d'innovation, l'UTT Innovation Crunch Time a lieu une fois par an pour tous les étudiants ingénieur : 3 jours pour expérimenter imaginer et formuler des idées en équipes pluridisciplinaires sur des sujets d'innovation confiés par des entreprises, des collectivités, des associations ou encore des étudiants entrepreneurs, encadrées par des coachs industriels et académiques.

## LES OUTILS MIND

- ♦ **Le MIND Lab (FO08) :** Espace de co-working où vous pourrez cultiver votre esprit d'initiative, d'innovation et d'entrepreneuriat en travaillant sur des projets ou concours en groupe.
- ♦ **Le MIND Tech (D000) :** Atelier de création et de fabrication équipé d'imprimantes 3D, machines-outils, graveuses... pour que vos projets prennent forme.
- ♦ **Le MIND Start :** Commission de financement des projets MIND des étudiants de l'UTT, réunie 2 fois/an.

DFP  
Emilie Colas  
Bureau P002  
emilie.colas@utt.fr

## ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

L'UTT et l'association étudiante Genius UTT accompagnent chaque semestre les étudiants porteurs de projets et les entrepreneurs au travers d'évènements, de formations, de participation à des concours et de ressources diverses. Ils peuvent également bénéficier d'un aménagement de cursus, de la commission de financement semestrielle – le MIND Start – et effectuer leur stage de fin d'études sous le statut national d'étudiant entrepreneur au sein de leur propre startup.

BAIP  
Marion Quillery  
Bureau T027  
marion.quillery@utt.fr

# MISSION PROMOTION

## Vous avez choisi d'intégrer l'UTT et vous en êtes fier ?

Laura Lejeune  
Bureau L018  
laura.lejeune@utt.fr

Devenez ambassadeur UTT en participant ou proposant des Missions Promotion : forums d'établissement (lycée ou IUT), Journées Portes Ouvertes de l'UTT, salons étudiants, présentation de l'UTT dans votre ancien établissement, rencontres avec des lycéens, journée d'immersion UTT day, visites de l'UTT, événements digitaux, etc.

## Un dispositif complet pour acquérir des compétences

Vous serez accompagné pour la mise en place de ces Missions Promotion avec une formation du discours à tenir, des outils de communication (brochures, posters, vidéos...) et le remboursement de vos frais de déplacement. En réalisant ces missions, vous développerez des compétences en communication et prise de parole en public, valorisées en crédits ECTS Hors Profil Engagement étudiant.

# PARTENARIAT UTT - ELLES BOUGENT

## Vous avez envie de promouvoir la mixité dans les métiers d'ingénierie ?

Participez aux actions de l'association « Elles bougent » mises en place avec l'UTT pour découvrir et partager l'expérience d'élèves et de femmes ingénieures : visites d'entreprise, interventions ou forum en lycée, tables rondes, challenges ; rencontres avec des marraines ingénieures ; interviews presse, forum en ligne...

Émilie Colas  
Bureau P002  
emilie.colas@utt.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [ellesbougent.com](http://ellesbougent.com) ou contactez Emilie Colas, responsable de la valorisation des parcours étudiants et relais de l'association Elles bougent.

## Pôle santé / Infirmiers

Bureau S007  
03 25 71 76 96  
infirmierie@utt.fr

## Psychologues

Delphine Maulini  
et Julien Molinier  
delphine.maulini@utt.fr  
julien.molinier@utt.fr

## Assistante sociale

Nathalie Haran  
MDE ou Résidence  
Geoffroy de Villehardouin  
nharan@crous-reims.fr  
03 25 40 06 24

## Référentes Handicap

Emeline Lambert  
et Estelle Deloux  
handicap@utt.fr

## Référent anti-discrimination

discrimination@utt.fr

## Référente Egalité femmes-hommes

Sandy De Wreede  
sandy.de\_wreede  
@utt.fr

# VOTRE SANTÉ

Le pôle santé est un lieu d'accueil, d'écoute, de conseils et de soins.

Si vous êtes convoqué à un bilan de santé, il est obligatoire de vous y présenter (apportez votre carnet de santé).

**Les infirmiers** : leur signaler vos problèmes dès qu'ils ont une répercussion sur vos études ! Ils sont aussi à votre écoute pour répondre à vos questions sur la santé ou entendre vos préoccupations.

**Les psychologues** vous reçoivent le lundi toute la journée et les mardi et vendredi matin.

Les rendez-vous se prennent auprès des infirmiers.

Dispositions particulières pour les **étudiants en situation de handicap** : Pour toute information ou démarche au sujet d'un aménagement aux cours et/ou aux examens, renseignez-vous dès votre intégration auprès des infirmiers ou de la référente handicap étudiant qui vous indiqueront la marche à suivre.

Les demandes sont étudiées individuellement, en collaboration avec le pôle santé, un médecin désigné par la MDPH et la référente Handicap étudiant : **handicap@utt.fr** (Bâtiment S).

**Seul le personnel médical ou paramédical est autorisé à voir ou conserver vos documents médicaux.**

**En cas d'accident ou maladie**, si vous êtes à l'université, vous devez envoyer votre certificat médical au pôle santé dans les 48h à infirmierie@utt.fr. Si vous êtes en stage, vous devez prévenir l'employeur et le service des stages dans les 48h (ouvrés) suivant votre arrêt. Si ces règles ne sont pas respectées, votre absence ne pourra être justifiée.

# LA SÉCURITÉ, TOUS CONCERNÉS !

Cyril Dufour  
Bureau K012  
cyril.dufour@utt.fr

**A l'UTT, quelques règles élémentaires de sécurité s'imposent à vous :**

## **Circulation**

- ♦ La vitesse est limitée à 30 km/h sur le campus
- ♦ Attention aux piétons, aux vélos/trottinettes, aux STOP, et respectez les priorités à droite sur les parkings (plusieurs accidents sont à déplorer chaque année) !
- ♦ Pour les cyclistes et les déplacements à trottinette, pensez aux casques, lumières et gilets de haute visibilité

## **Secours aux personnes**

Vous êtes témoin d'un accident nécessitant une intervention ? Appelez le 03 51 59 11 00 ou directement les secours (15, 18 ou 112 et 114 pour les personnes malentendantes) en cas d'urgence vitale.

## **Vous voyez un feu ou de la fumée ?**

Ne perdez pas de temps et appuyez sur un boîtier rouge, cela déclenchera immédiatement l'alarme incendie.

## **Lorsque l'alarme incendie retentit**

- ♦ Suivez les responsables d'évacuation (gilets jaunes fluorescents)
- ♦ Empruntez les cheminements indiqués sur les plans d'évacuation
- ♦ Fermez portes et fenêtres des salles que vous évacuez
- ♦ N'utilisez pas les ascenseurs
- ♦ Ne regagnez le bâtiment que sur invitation expresse d'un responsable d'évacuation
- ♦ L'arrêt de l'alarme incendie ne veut pas dire que vous pouvez regagner les bâtiments : attendez qu'un responsable d'évacuation vous en donne l'autorisation

Une remarque, une idée ou encore une proposition d'amélioration en matière d'hygiène de sécurité ? **Contactez [cyril.dufour@utt.fr](mailto:cyril.dufour@utt.fr)**

Pour en savoir plus : <https://ent.utt.fr>

► rubrique Documents, Hygiène, Sécurité et Environnement

Et sur moodle ► Formations Santé et Sécurité

## QUESTIONS / REPNSES



### **À quoi sert le test d'anglais ?**

Il permet d'identifier votre niveau et de constituer des groupes homogènes.

### **Comment faire pour me procurer des certificats de scolarité ?**

Ils seront disponibles en ligne sur votre profil étudiant dès lors que le paiement des frais d'inscription sera effectué.

### **Où puis-je obtenir des informations sur mon cursus ?**

Auprès de votre responsable de programme ou du service Admissions-Scolarité ou de votre conseiller. Dans tous les cas, le règlement des études fait foi (**ENT>Mon espace>Mes Actus**). N'hésitez pas à vérifier les informations données par vos camarades.

### **Qu'est-ce qui garantit la qualité de ma formation ?**

L'UTT est audité régulièrement et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (Cti). Votre titre d'ingénieur est de grande valeur, il est par exemple reconnu officiellement aux États-Unis ou en Allemagne.

### **Quels sont les écueils à éviter dans les premières années ?**

La mise au travail tardive, un travail personnel peu régulier ou trop superficiel, l'isolement sont les principales causes d'échec.



### **Comment rencontrer facilement des amis ?**

L'université ne compte pas moins d'une quarantaine d'associations et de clubs, vous vous ferez certainement des amis qui partagent vos passions. Pour vous détendre et vous maintenir en forme, profitez des offres sportives de l'UTT et rejoignez une équipe ou un club sportif.

Lors de la semaine d'intégration, vous rencontrerez votre parrain, il pourra vous aider tout au long de l'année.

### **En cas de problème personnel, à qui dois-je m'adresser ?**

En cas de problèmes sérieux pouvant altérer vos études, adressez-vous à :

♦ **Problème dans la formation :**

responsables et assistantes de programme  
représentants étudiants en TC ([rep\\_tc@utt.fr](mailto:rep_tc@utt.fr))  
représentants étudiants UTT ([ce\\_etu@utt.fr](mailto:ce_etu@utt.fr))

♦ **Problème dans une UE :**

le responsable de l'UE

♦ **Problème financier, problème de bourse :**

service Admissions-Scolarité ([amelie.pintat@utt.fr](mailto:amelie.pintat@utt.fr))  
ou l'assistante sociale ([nharan@crous-reims.fr](mailto:nharan@crous-reims.fr))

♦ **Problème de santé :**

Pôle santé ([infirmierie@utt.fr](mailto:infirmierie@utt.fr)) bureau S007

♦ **Changement d'orientation :**

responsables et assistantes de programme,  
et service Admissions-Scolarité ([ales@utt.fr](mailto:ales@utt.fr))

♦ **Toutes questions pour les étudiants étrangers :**

service relations internationales  
([incoming@utt.fr](mailto:incoming@utt.fr))

♦ **Cartes de séjour :**

service Admissions-Scolarité ([admissions@utt.fr](mailto:admissions@utt.fr))

### **Pour les photocopiés, dois-je les acheter ou puis-je les racheter à quelqu'un, sont-ils toujours d'actualité d'une année à l'autre ?**

Il est possible d'acheter d'anciennes versions auprès d'anciens étudiants en se renseignant avant au sujet de possibles changements de programme. Il faut savoir que la plupart des supports de cours et de photocopiés sont disponibles en ligne au format pdf, sur la plateforme d'enseignement Elearning (ENT>Outils>Elearning). Vous pourrez les commander en ligne après votre inscription aux UE pour les obtenir au format papier.

L'achat des photocopiés n'est pas obligatoire.

### **Sur Moodle, pourquoi je ne trouve pas de renseignements sur mon UE ?**

Soit l'enseignant, soit plus souvent le vacataire a choisi de ne pas mettre son cours en ligne.

### **Comment me rendre à l'UTT en prenant les transports en commun ?**

Le plan et le « guide horaires/lignes » des bus sont à votre disposition à l'accueil de l'UTT ou en ligne : [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr)

### **Est-ce que je dois changer la calculatrice du lycée, ou celle-ci est-elle encore valable ?**

La calculatrice que vous aviez au lycée est tout à fait suffisante.

### **Que faire en dehors des cours ?**

Vous pouvez participer à des concours scientifiques et d'autres projets technologiques qui vous tiennent à cœur. Le Bureau des Étudiants (BDE) et les associations se présentent lors de la semaine d'intégration.

### **S'orienter : où trouver un plan de Troyes ?**

L'accueil pourra vous orienter et vous fournir un plan de la ville de Troyes.



### **Est-ce que je peux venir à l'UTT en vélo et me garer facilement ?**

Oui, il y a plusieurs parkings à vélo sécurisés (accessibles avec la carte étudiante) comme indiqué sur le plan (page 14 et 15). Vous pourrez également acheter un vélo ou faire entretenir le vôtre avec l'aide de l'association étudiante la Roue Verte.

### **Où manger à moindre coût pendant la journée ?**

Le Restaurant Universitaire (RU) est situé à côté de l'université, le Bistrot U est également à votre disposition dans l'UTT.

### **Comment faire pour manger au Restaurant Universitaire (RU) ?**

En créditant votre carte étudiante avec le système monétaire IZLY (vous recevrez un mail dans la semaine de rentrée à ce sujet), vous pourrez payer très facilement vos consommations au Restaurant Universitaire (RU) ou au Bistrot U.

### **J'ai perdu ou trouvé quelque chose, à qui m'adresser ?**

3 points de collecte : l'accueil de l'UTT et l'accueil de la bibliothèque gardent les objets 15 jours, et le service Vie Etudiante (bâtiment P) les conserve pendant un semestre. Vous pouvez également vous renseigner au BDE.

### **J'aimerais connaître l'offre culturelle de la ville, me tenir informé des spectacles ou des programmes de cinéma...**

[www.cgrcinemas.fr/troyes](http://www.cgrcinemas.fr/troyes)

[www.maisondu Boulanger.com](http://www.maisondu Boulanger.com)

[www.troyes-champagne-mediatheque.fr](http://www.troyes-champagne-mediatheque.fr)

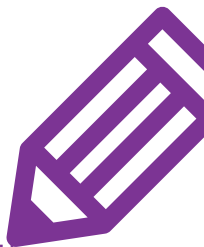
**Nous espérons qu'au bout de 3 semaines, vous aurez pris vos repères et que ce guide vous sera devenu inutile.**

**Vous n'avez cependant découvert qu'une infime partie du potentiel de l'UTT. Rapidement, vous découvrirez d'autres ressources internes (DRE, RI, communication-promotion...) et externes (Technopole, YEC...).**

# SIGLES UTILES

<b>A2I</b>	Automatique et Informatique Industrielle	<b>GI</b>	Génie Industriel
<b>AMOI</b>	Pôle Assistance de Maîtrise d’Ouvrage	<b>GM</b>	Génie Mécanique
<b>ASUTT</b>	Association Sportive de l’Université de technologie de Troyes	<b>HT</b>	Humanités
<b>BDE</b>	Bureau Des Étudiants	<b>ISI</b>	Informatique et Systèmes d’Information
<b>BU</b>	Bibliothèque Universitaire	<b>MDE</b>	Maison Des Étudiants
<b>CIP</b>	Centre d’Innovation Pédagogique	<b>ME</b>	Management de l’Entreprise
<b>COOP</b>	Coopérative pédagogique	<b>MM</b>	Matériaux et Mécanique
<b>COSI</b>	Centre Opérationnel des Systèmes d’Information	<b>MTE</b>	Matériaux : technologie et économie
<b>CS</b>	Connaissances Scientifiques	<b>PM</b>	Pédagogie MIND
<b>DFP</b>	Direction de la Formation et de la Pédagogie	<b>RI</b>	Relations Internationales
<b>DNum</b>	Direction déléguée au Numérique	<b>RT</b>	Réseaux et Télécommunications
<b>DRE</b>	Direction Relations Entreprises	<b>RU</b>	Restaurant Universitaire
<b>EC</b>	Expression et Communication	<b>SDS</b>	Service Des Sports
<b>ECTS</b>	European Credits Transfer System	<b>SUEL</b>	Service Universitaire d’Enseignement des Langues
<b>ENT</b>	Environnement Numérique de Travail	<b>TC</b>	Tronc Commun
		<b>TM</b>	Techniques et Méthodes
		<b>UE</b>	Unité d’Enseignement

# NOTES



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for writing notes. There are 12 dotted lines in total, starting from the top left and extending to the bottom left, with the pencil icon overlapping the top right end of the first two lines.

# NUMÉROS UTILES

## URGENCES - SANTÉ

Pompiers	18
SAMU	15 ou 112
Police secours	17
Centre anti-poison	15

SOS Médecins 10  
2 rue Louise Michel  
10600 La Chapelle Saint Luc  
Tél. : 36 24

Centre hospitalier de Troyes  
101 av. Anatole France - Troyes  
03 25 49 49 49

## TRANSPORTS

SNCF  
rue du Ravelin - Troyes  
Tél. : 36 35

TCAT (Bus)  
Point de vente :  
16 rue de la République - Troyes  
Tél. : 03 25 70 49 00

## ADMINISTRATIONS

Médiathèque  
Boulevard Gambetta - Troyes  
Tél. : 03 25 43 56 20

Caisse d'allocations familiales  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

CROUS - Antenne de Troyes  
11 et 13 rue de Québec - Troyes  
Tél. : 03 25 82 19 45

Hôtel de ville  
Place Alexandre Israël - Troyes  
Tél. : 03 25 42 33 33

Hôtel de Police  
rue des Gayettes - Troyes  
Tél. : 03 25 43 51 00

Préfecture  
2 rue Pierre Labonde - Troyes  
Tél. : 03 25 42 35 00

## LA MAISON DES ÉTUDIANTS

6 rue de la Petite Courtine - Troyes  
Tél. : 03 25 81 78 10

## RESTAURATION

Bistrot U dans la Rue  
Tél. : 03 25 71 76 10

Restaurant Universitaire CROUS  
Place Léonard de Vinci - Rosières  
Tél. : 03 25 78 17 44

Cafétéria de l'IUT  
Rue de Québec  
Tél. : 03 25 42 71 25

Cafétéria Hôtel-Dieu  
Place du Préau - Troyes  
Tél. : 03 25 80 97 98